

---

# SITUATION ACTUELLE DE LA PARITÉ

## ENQUÊTE DRAC AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

---

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
**SPECTACLE**  
**VIVANT**



# 2019

---



**La Région**   
Auvergne-Rhône-Alpes

## INTRODUCTION

### **Principe constitutionnel depuis 1946, l'égalité entre les femmes et les hommes concerne différents aspects de la vie sociale, et notamment professionnelle.**

Dans les pas de la publication des rapports 2006-2009 de Reine Prat sur la place des femmes dans les institutions culturelles, le ministère de la Culture s'est ainsi doté, depuis 2013 (en même temps que le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes), d'un Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication, outil d'évaluation de la place des femmes dans le champ culturel et de mesure des inégalités qui y ont cours, saisies à l'aide d'indicateurs comme l'accès aux postes de direction, la rémunération, la consécration artistique ou encore la visibilité dans les médias. Établi avec l'aide des services d'administration centrale, des opérateurs du ministère, des organismes de gestion du régime social d'artiste auteur et des droits d'auteur, l'Observatoire s'efforce de couvrir l'ensemble des professions et des secteurs culturels.

Son dernier rapport annuel 2019 est sorti en mars 2020.

[Voir son rapport](#)



En avril 2019, confirmant les orientations précédentes, le ministre de la Culture a présenté **sa feuille de route pluriannuelle (2019-2022) en faveur de l'égalité.**

La feuille de route égalité s'inscrit dans le cadre des priorités fixées au plan interministériel en matière d'égalité :

- promouvoir une culture de l'égalité
- parvenir à l'égalité professionnelle
- lutter contre les violences sexistes et sexuelles

Elle se déploie sur six axes d'amélioration de l'égalité dans les politiques culturelles :

1. Lutter contre les stéréotypes auprès des plus jeunes
2. Développer la visibilité des femmes dans le patrimoine et dans l'histoire
3. Faire progresser la part des femmes à la tête et dans la programmation des institutions de la création artistique
4. Mobiliser pleinement sur l'égalité les établissements de l'enseignement supérieur artistique et culturel (architecture et paysage, patrimoine, cinéma et audiovisuel, arts plastiques, musique, danse, théâtre, cirque, marionnettes, photographie, jeu vidéo, design)
5. Lutter contre les stéréotypes dans les médias et la publicité
6. Améliorer la place des femmes dans la production cinématographique et audiovisuelle

## EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

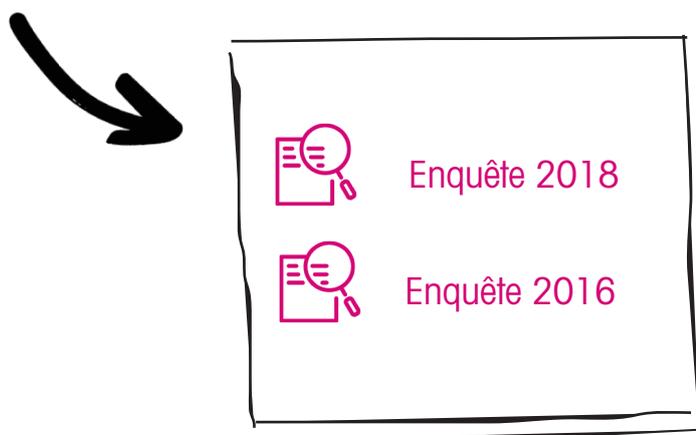
H/F Rhône-Alpes (aujourd'hui H/F Auvergne-Rhône-Alpes), créée en 2008, précurseur en France, s'est emparée de la question à bras le corps via de nombreuses actions. L'association a notamment organisé en octobre 2016 « Les états généraux de l'égalité Femmes/Hommes dans les arts et la culture » à Lyon au Théâtre des Célestins.

À cette occasion, a été signée une **Déclaration d'intention pour l'égalité réelle des femmes et des hommes dans la culture et la création artistique sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes** par la DRAC ARA, le Grand Lyon, la Région ARA, et les villes de Lyon, Villeurbanne et Clermont-Ferrand.

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, qui accueille l'association H/F dans son Conseil d'administration, s'inscrit dans une démarche de progrès, soucieuse que les salariés, les employeurs, les indépendants, mais aussi les collectivités œuvrent ensemble pour l'émergence, le développement, la valorisation des cultures dans le respect des droits humains, s'est associée à cette manifestation.

À la demande de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et des membres du comité de pilotage, elle a co-publié une première édition régionale de chiffres clefs concernant les lieux labellisés et soutenus par le ministère de la Culture.

Une enquête identique a été renouvelée en 2018, mais avec un périmètre légèrement plus large côté arts visuels. 99 structures avaient été enquêtées contre 90 en 2016.



## L'ENQUÊTE 2019

En 2019, 96 structures sont concernées par l'enquête. 58 relèvent du secteur du spectacle vivant, dont 10 en ex-Auvergne, 38 du domaine des arts visuels, dont 11 en ex-Auvergne.

Type de structure	Nbre en région 2019	Répondants 2019	Répondants 2018	Répondants 2016
Centre chorégraphique national	2	2	1	2
Centre de création musicale	1	1	1	1
Centre de développement chorégraphique	1	1	1	1
Centre dramatique national	5	5	2	5
Centre national des arts de la rue	3	2	1	3
Lieu de diffusion/de création de spectacles soutenu (hors « labels »)	4	4*	2	4
Opéra national	1	1	1	1
Orchestre national	4	4	2	3
Pôle national des arts du cirque	1	1	1	1
Scène conventionnée	18	18	8	10
Scène de musiques actuelles	12	12**	5	9
Scène nationale	6	6	1	5
<b>Total spectacle vivant</b>	<b>58</b>	<b>57</b>	<b>26</b>	<b>45</b>
Centre d'art soutenu (« hors labels »)	35	22***	15	18
Ecole nationale des beaux-arts	NC	NC	2	0
Centre national d'art contemporain	1	1	1	1
Centre national d'art contemporain et FRAC	1	1	0	1
Fonds régional d'art contemporain (FRAC)	1	1	1	1
<b>Total arts visuels</b>	<b>38</b>	<b>25</b>	<b>19</b>	<b>21</b>
<b>Total général</b>	<b>96</b>	<b>82</b>	<b>45</b>	<b>66</b>

\* Une réponse partielle

\*\* Deux réponses partielles

\*\*\* Deux réponses partielles

Parmi ces 96 structures auvergnates et rhônalpines, 82 ont répondu, soit 85 %, dont la quasi-totalité des structures du spectacle vivant. 26 sont implantées dans la Métropole de Lyon, 13 dans celle de Grenoble.

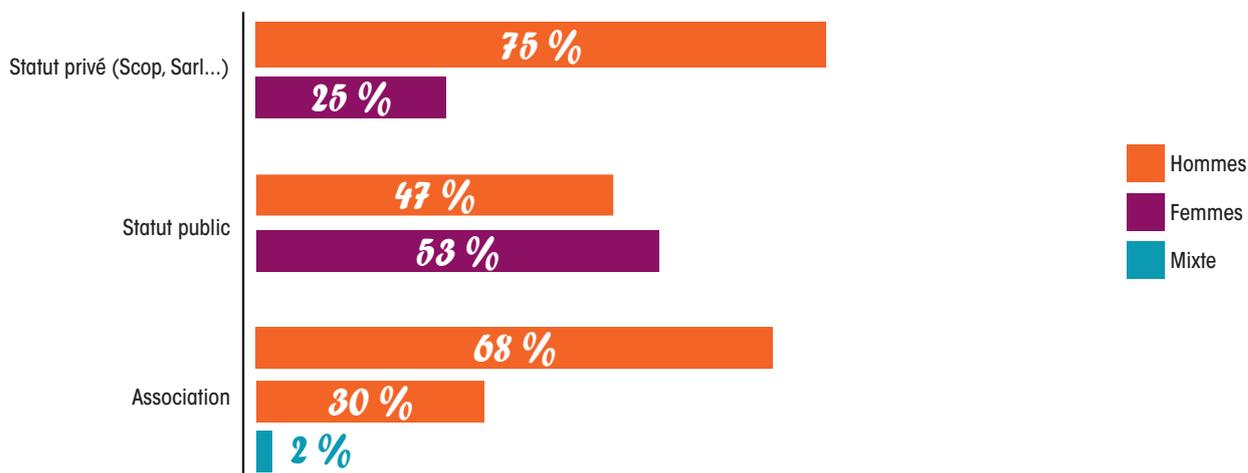
Sous l'angle de la répartition femmes-hommes, cinq points ont été étudiés :

- La gouvernance
- L'équipe de direction
- Le type de contrat
- La programmation et la production artistiques
- Le budget artistique

## LA GOUVERNANCE



**Les femmes n'occupent que 35 % des postes dirigeants** (présidente d'association, gérante de société, élue référente), tous statuts de structures confondus, avec un écart plus prononcé entre femmes et hommes au sein des sociétés, puisque 75 % des gérances y sont assurées par des hommes. Pour le statut public, hormis pour les EPCC, il n'est pas question de présidence ; le pourcentage correspond à l'élue référente.



En termes de présidence ou d'élue référente, les arts visuels font un peu moins bien que le spectacle vivant (femmes : 33 % contre 35 %). Ce même écart existe pour les présidences d'association (femmes : 29 % pour les arts visuels contre 31 % pour le spectacle vivant).

Les postes de trésorier(e) d'association sont assurés à 68 % par des hommes. **En revanche, les membres de CA, de directoires approchent la parité avec 47 % de femmes, dans les mêmes proportions dans le spectacle vivant et les arts visuels.**

Par rapport à 2016<sup>1</sup>, la situation est stable, hormis une légère amélioration dans les arts visuels.

1. La comparaison est faite avec 2016, car le taux de réponse était nettement supérieur à celui de 2018.

## LES ÉQUIPES DE DIRECTION

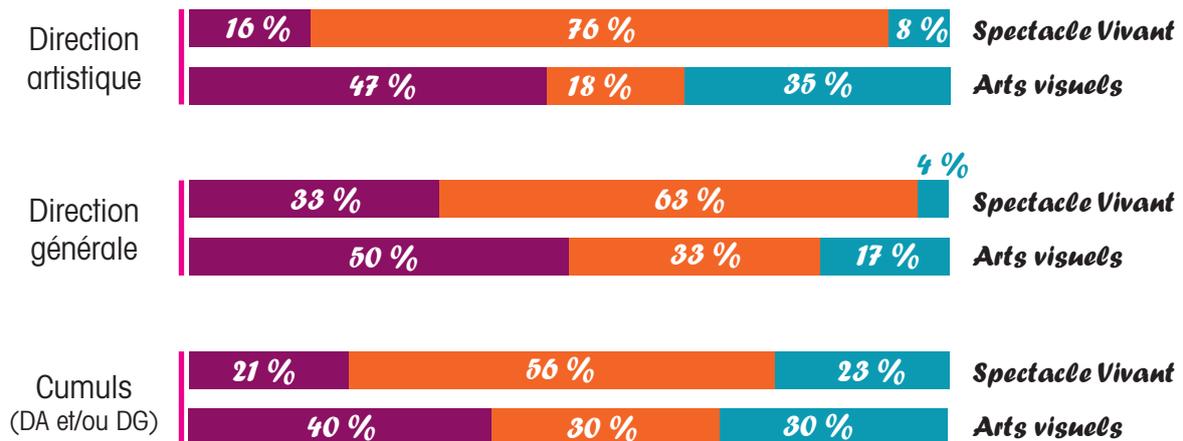
Les disparités dans les postes de direction se jouent essentiellement entre les types de fonctions.

**Les directions artistiques restent l'apanage des hommes ; les établissements sont à 75 % en direction ou codirection masculine. Seuls 25 % sont dirigés par des femmes.**

La tendance est encore plus accentuée dans le secteur du spectacle vivant : direction masculine à 76 %, mixte à 8 % et féminine à 16 %.

La situation s'est un peu dégradée depuis 2016, date à laquelle les établissements étaient en direction ou codirection masculine à 70 %. Toutefois, les directions mixtes ont progressé passant de 10 à 25 %.

Les données sont cependant à manier avec précaution car certaines structures sont de taille très modeste, essentiellement les centres d'art non labellisés ; dès lors, soit un ou des membres du bureau y assument les différentes fonctions ou le rôle d'encadrement, soit un même salarié y cumule différentes fonctions (administration, production, communication, RP...).

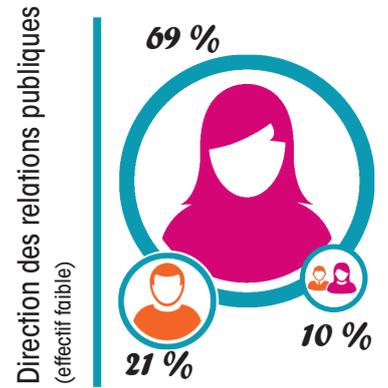
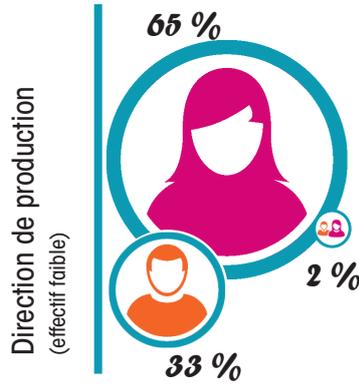
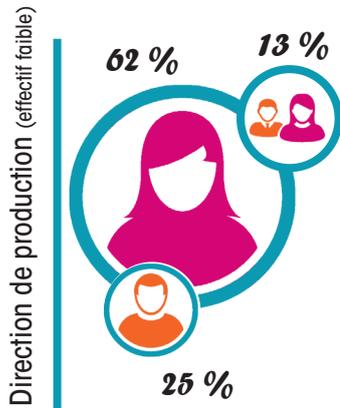
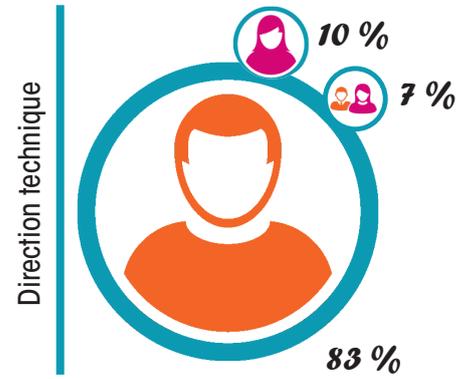
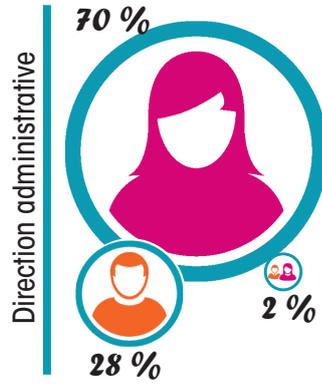
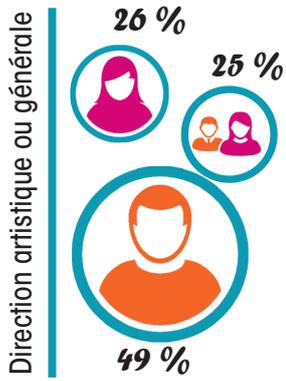


Les postes de direction adjointe et de secrétaire général sont rares ; respectivement, seuls 21 % et 44 % les mentionnent. Ils sont occupés à 71 % et 86 % par des femmes.

**Les postes de direction administrative sont tenus par 70 % de femmes**, 28 % d'hommes et 2 % par une direction mixte. Il s'agit d'une progression par rapport à 2016 (+ 9 points).

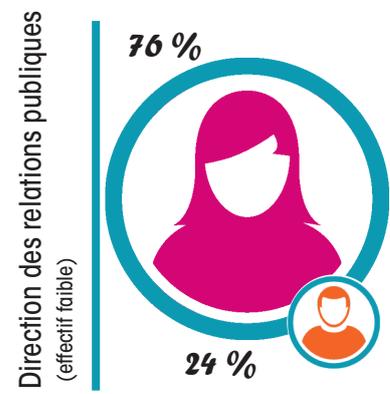
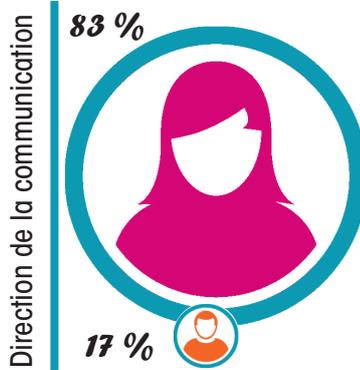
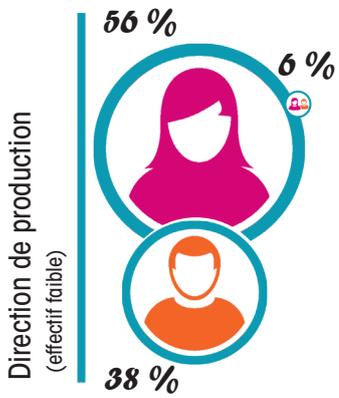
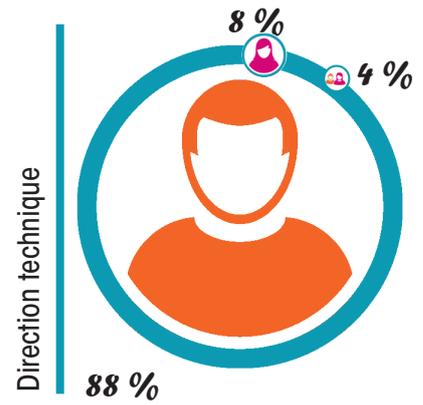
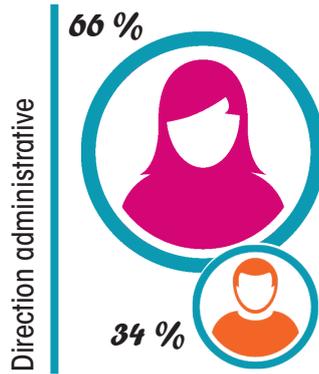
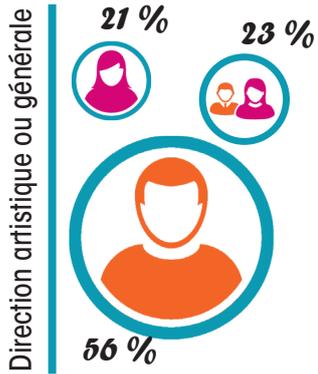
**À l'opposé, sans changement depuis 2016, la direction technique reste essentiellement masculine (83 %)**, les femmes n'étant que 17 % à occuper de telles postes, seules (10%) ou avec un collègue masculin (7 %).

POSTES TOUS SECTEURS CONFONDUS



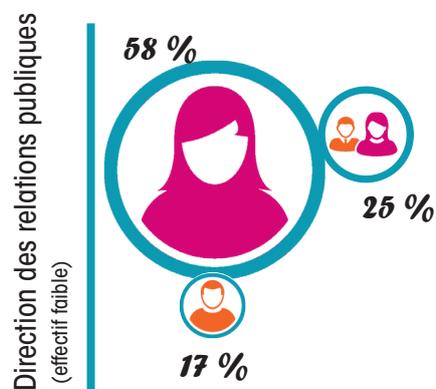
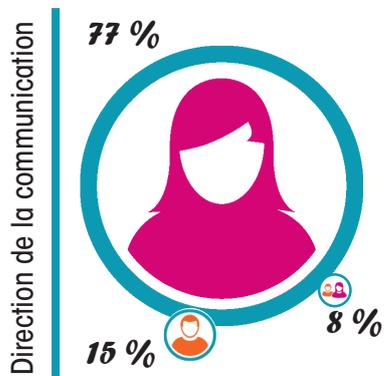
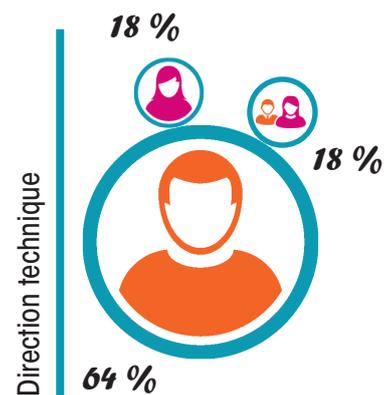
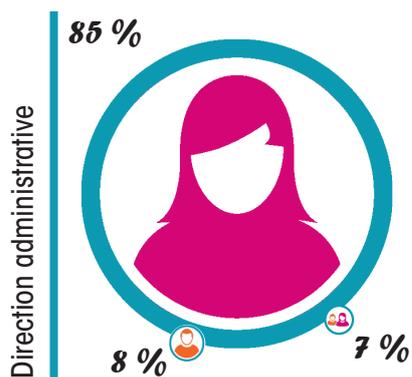
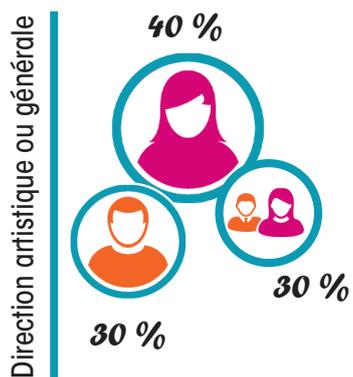


POSTES SECTEUR SPECTACLE VIVANT





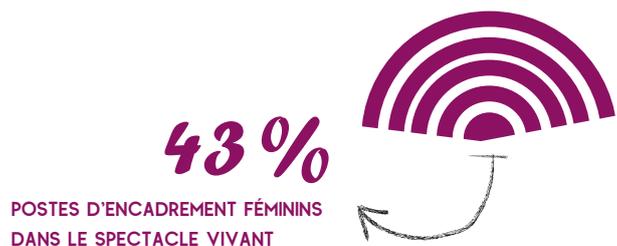
POSTES SECTEUR ARTS VISUELS





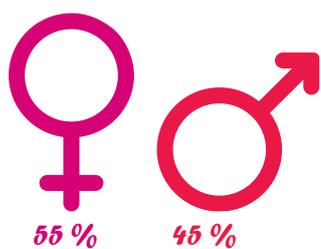
Le secteur culturel n'est pas une exception sociétale, et propose une répartition traditionnelle du travail social, les femmes du côté de l'administratif, du relationnel et les hommes dans la technique. Le secteur des arts visuels est toutefois plus égalitaire : non seulement les différents postes d'encadrement et de directions sont plus souvent confiés à des femmes, mais il s'appuie plus souvent sur des binômes mixtes.

**Dès lors qu'on élargit à l'ensemble des postes d'encadrement, la parité se rapproche un peu** (45 % de femmes en 2019, 42 % en 2018, mais 47 % en 2016). Dans ce domaine, les arts visuels affichent 61 % de postes d'encadrement féminins, contre seulement 43 % dans le spectacle vivant. Rappelons toutefois que ces structures des arts visuels sont de taille modeste (en moyenne 2,1 postes d'encadrants contre 6,7 dans le spectacle vivant).

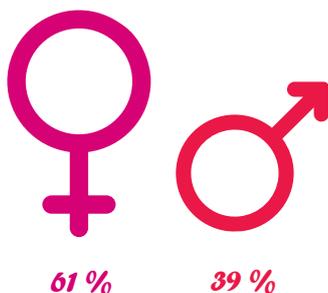


## TYPE DE CONTRAT

### CONTRAT CDI



### CONTRAT CDD



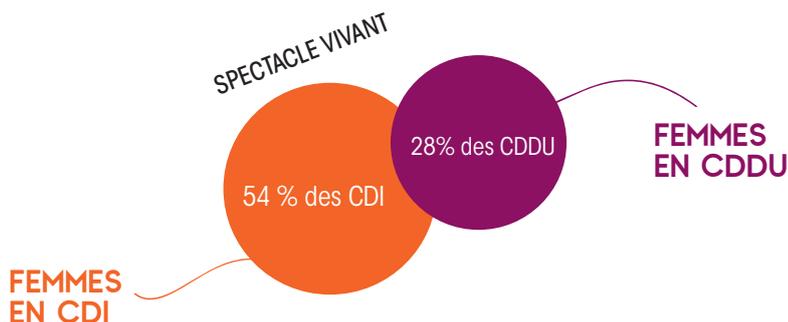
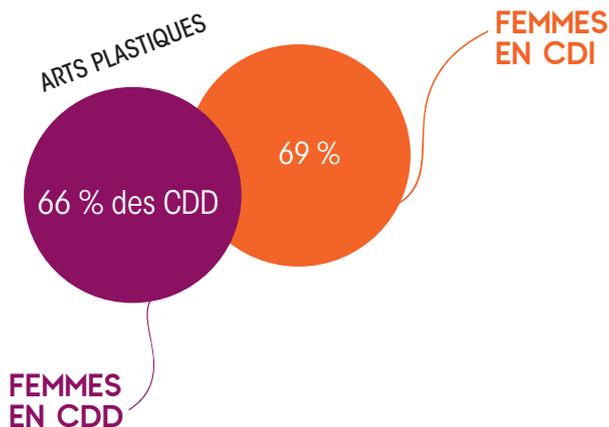
**En 2019, les établissements emploient 1 288 CDI (dont 92 % dans le spectacle vivant) et 457 CDD (dont 63 % dans le spectacle vivant).**

Les femmes représentent 55 % des CDI (tous types de postes confondus) et 61 % des CDD<sup>1</sup>. Là encore, les arts visuels offrent un meilleur statut aux femmes : 69 % des CDI contre 54 % dans le spectacle vivant.

En revanche, au sein des arts visuels les CDD sont occupés à 66 % par des femmes, mais ces CDD sont quasi exclusivement le fait de la Biennale, du fait de sa nature événementielle.

Les CDDU, utilisés dans le spectacle vivant dans le cadre de l'intermittence, restent encore largement signés par des hommes ; seuls 28 % des CDDU sont occupés par des femmes (sur un total de 4 269 personnes en CDDU).

1. 50 % des CDI et des CDD en 2016.



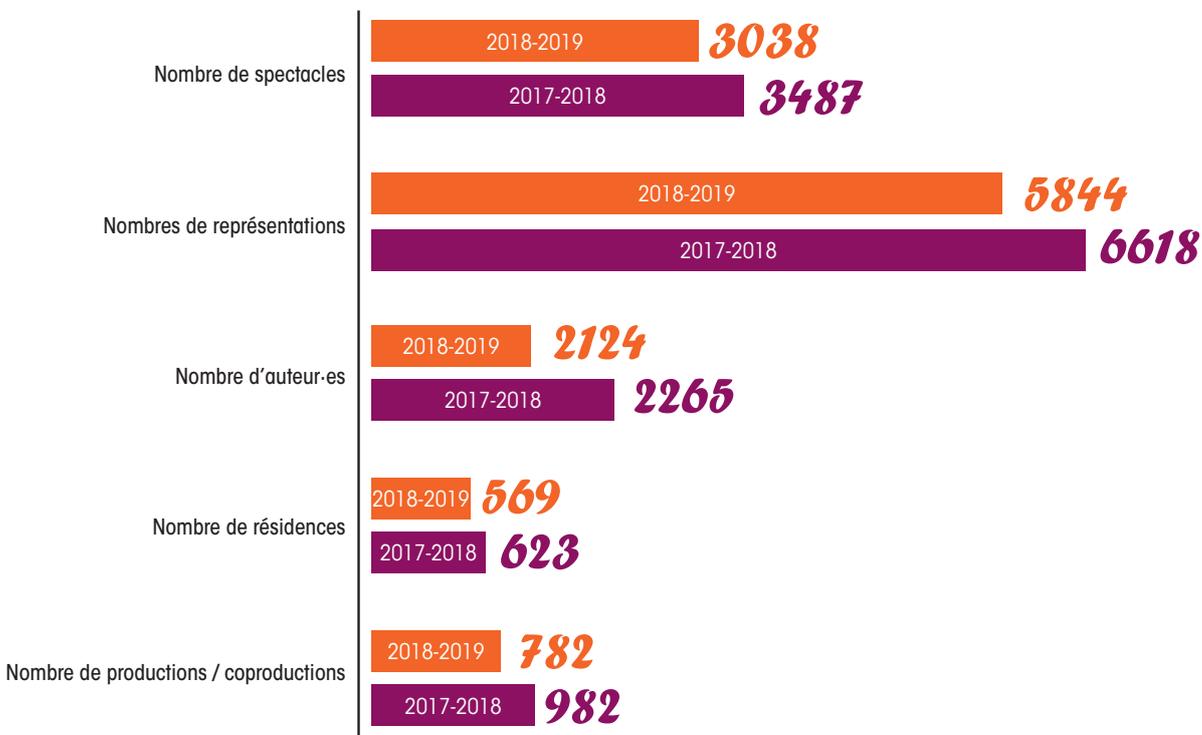


## LA DIFFUSION, LA PRODUCTION ET LE BUDGET ARTISTIQUES DES STRUCTURES DE SPECTACLE VIVANT

**55 des 57 structures de spectacle vivant** ont fourni des données concernant la programmation (spectacles, représentations), la production/coproduction et les résidences, et 45<sup>1</sup> quant aux auteurs programmés pour les saisons 2017-2018, et 53 pour la programmation et 45 pour les auteurs en 2018-2019.

Ce premier graphique affiche les chiffres en valeur absolue au cours des deux saisons tous genres confondus :

<sup>1</sup>. Pour les Scènes de musiques actuelles en particulier ce point n'est pas pertinent, un concert pouvant concerner plusieurs paroliers.





## LA DIRECTION ARTISTIQUE

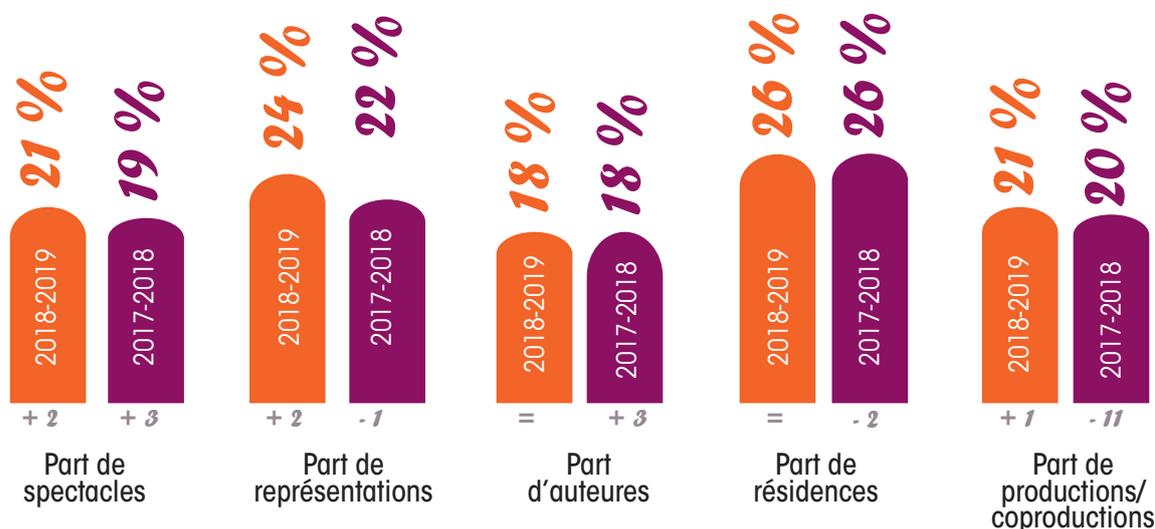
Les graphiques suivants s'attachent à présenter les proportions de **direction artistique** par genre.

Où il ressort que :

- le pourcentage de spectacles programmés artistiquement dirigés par une femme était de 19 % en 2017-2018 et de 21 % en 2018-2019, en légère augmentation par rapport à la saison précédente (+ 3 points par rapport à 2016-2017, + 2 entre 2017-2018 et 2018-2019<sup>1</sup>).
- la part des auteures parmi les œuvres représentées sur scène est de 18 % lors des deux dernières saisons.
- la proportion de résidences (26 %) et de productions/coproductions (21 %) dont la direction artistique est féminine a eu tendance à baisser depuis la saison 2016-2017 : respectivement – 2 points et – 11 points.
- à contrario, les directions artistiques masculines ont eu tendance à augmenter entre 2016-2017 et 2017-2018, surtout au détriment des directions mixtes, même si un léger correctif a eu lieu lors de la dernière saison.

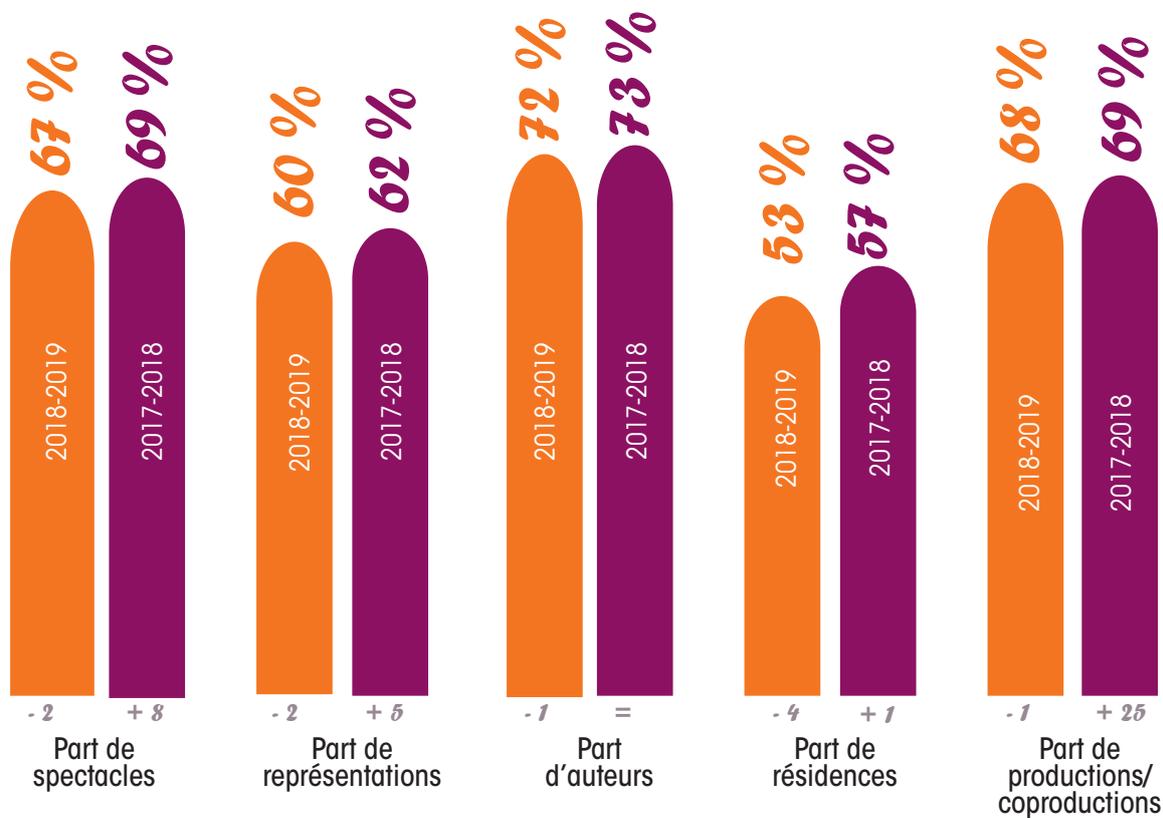
<sup>1</sup>. Chiffres figurant en gris au bas des histogrammes.

### POURCENTAGE DE FEMMES

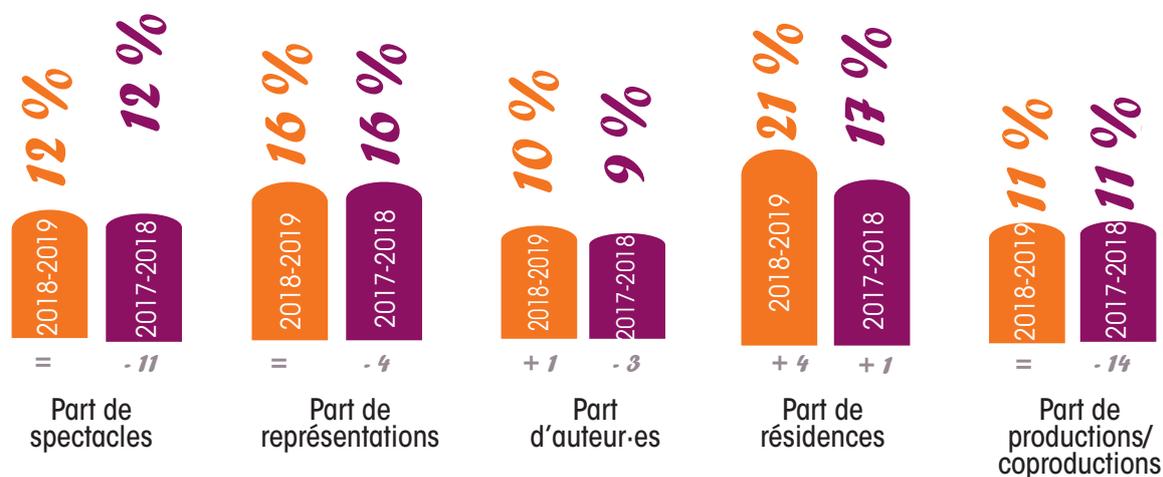




## POURCENTAGE D'HOMMES



## POURCENTAGE MIXTE





## LE BUDGET ACHATS ET PRODUCTIONS/ COPRODUCTIONS

Quant au budget consacré aux achats ou aux productions/coproductions, **il reste loin de la parité**. Les résultats font clairement apparaître un net déséquilibre dans les moyens consacrés en faveur des spectacles et des productions à direction artistique masculine.

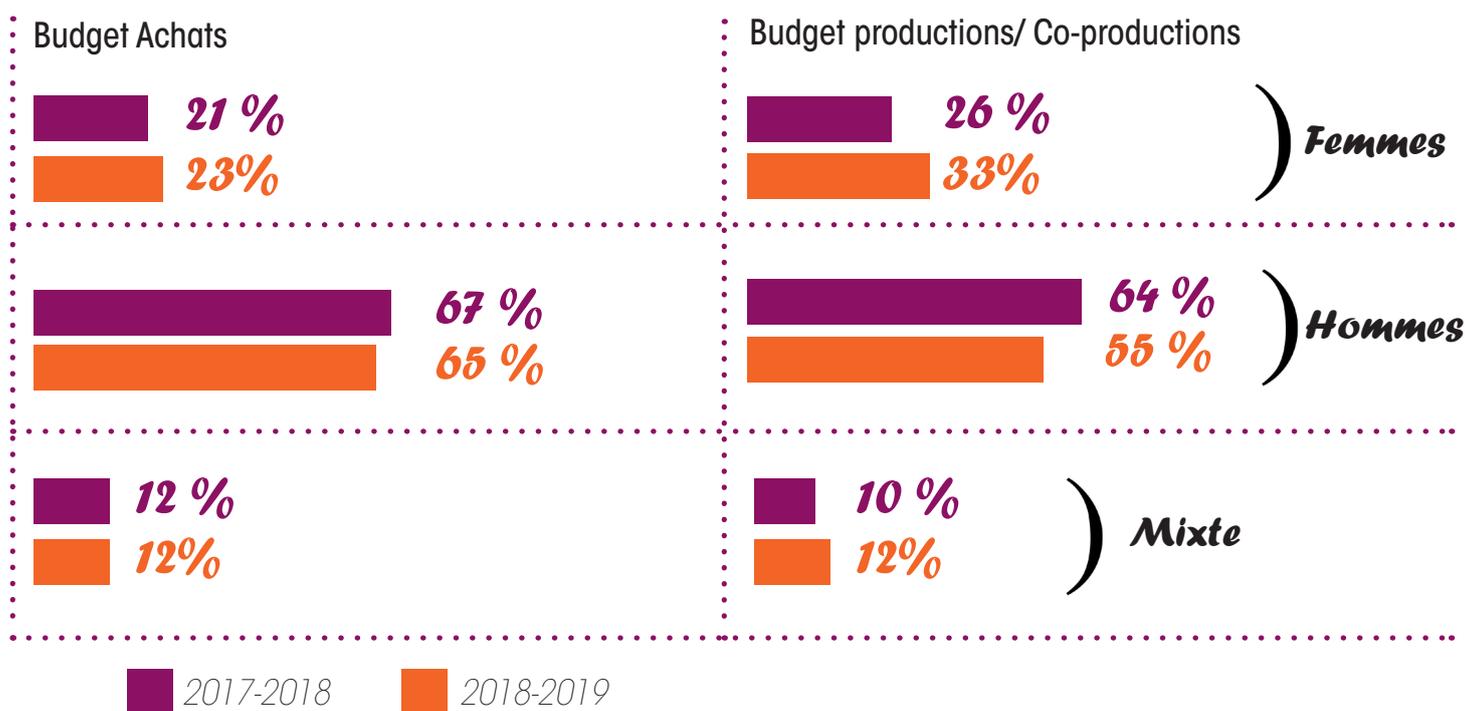
Ainsi, les hommes en direction artistique représentent-ils deux tiers des achats et entre 55 % et 64 % des productions/coproductions selon les saisons. La part du budget des achats consacrée aux spectacles dirigés par des hommes étaient de 67 % en 2017-2018 et de 65 % en 2018-2019. En 2017-2018, près de 60 % des structures allaient même au-delà de 67 % des achats.

Les femmes s'adjugent moins du quart du budget des achats et entre 26 % et 33 % de celui des productions/coproductions selon les saisons.

Les pourcentages étaient seulement de 21 % pour les femmes en 2017-2018 et de 23 % en 2018-2019. En 2017-2018, 57 % des structures y consacraient même moins de 21 %.

**La part du budget des productions/coproductions<sup>1</sup> consacrée aux spectacles dirigés par des femmes étaient de 26% en 2017-2018 et de 33 % en 2018-2019.**

1. Sur un nombre moindre de structures répondantes.



Au total, la répartition femmes/hommes n'est donc pas à l'avantage des femmes, que ce soit pour la part de la programmation ou la part du budget artistique. Plus inquiétant, par rapport à l'enquête 2018 la plupart des résultats régressent en faveur des hommes, au détriment des femmes et des directions mixtes<sup>1</sup>, avec cependant une très légère amélioration lors de la dernière saison.

1. Toutefois, il faut rappeler que l'échantillon était bien moindre en 2018 et donc moins représentatif de la diversité des structures soutenues par l'État.

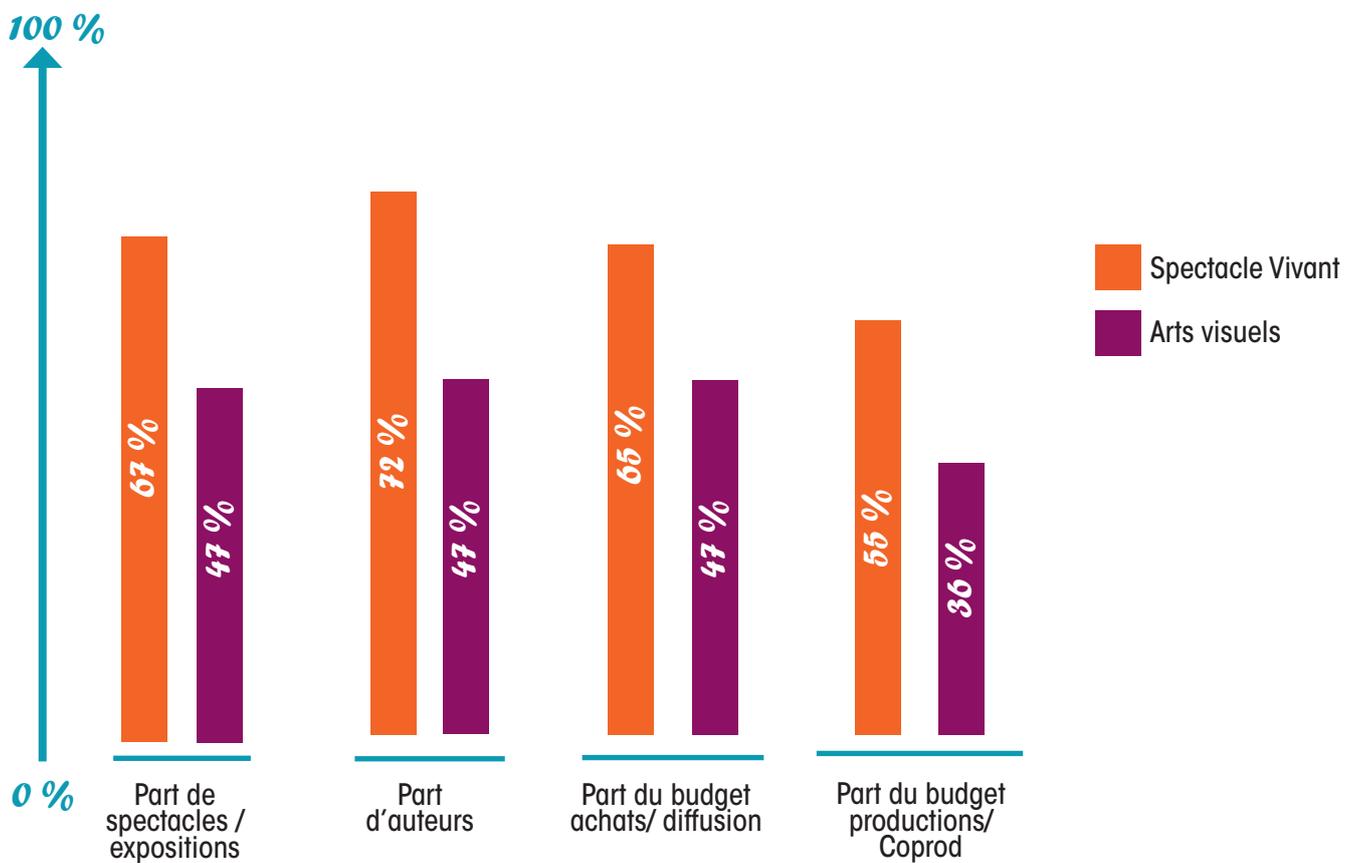


## LA DIFFUSION, LA PRODUCTION ET LE BUDGET ARTISTIQUES DES STRUCTURES D'ARTS VISUELS

24 structures ont répondu à cette partie de l'enquête.

Des résultats, il transparaît que les lieux d'art visuels sont moins inégalitaires que les lieux du spectacle vivant, comme le montre le graphique comparatif suivant pour la saison 2018-2019.

### COMPARATIF DU % D'HOMMES EN DIRECTION ARTISTIQUE, SAISON 2018-2019 SPECTACLE VIVANT VS ARTS VISUELS



PROGRAMMATION DE FEMMES  
DANS LE SPECTACLE VIVANT

18 % à 21 %



PROGRAMMATION DE FEMMES  
DANS LES ARTS PLASTIQUES

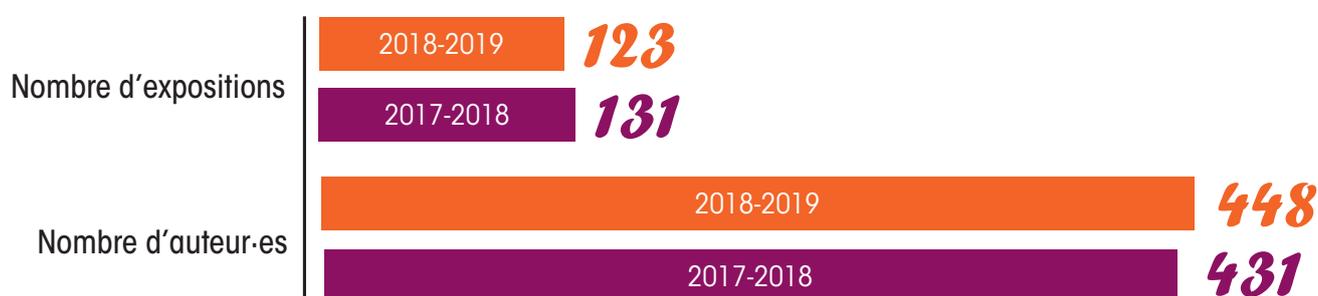
29 % à 47 %



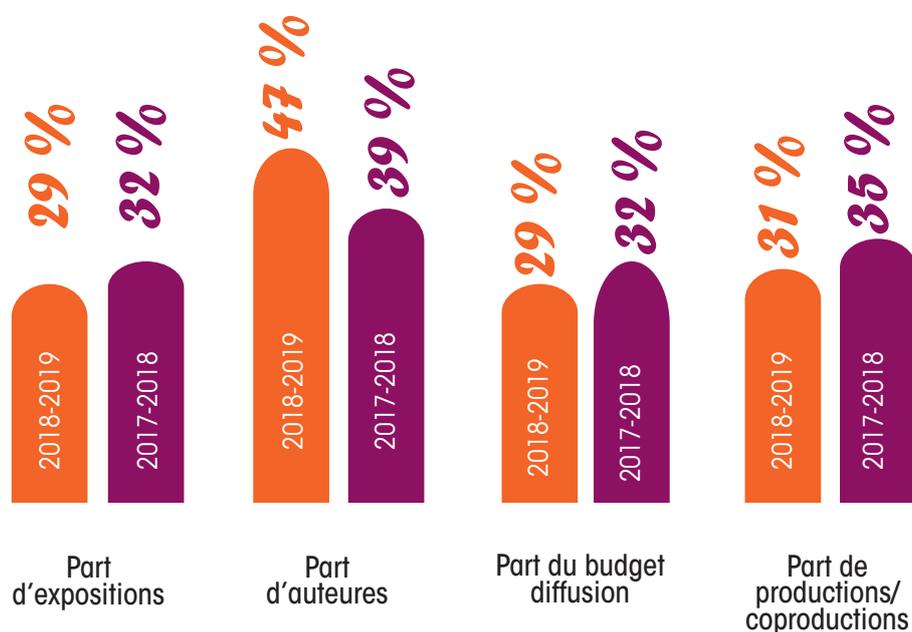
## LA PROGRAMMATION ET LES BUDGETS

Les données globales de programmation et budgétaires du secteur des arts visuels montrent une moindre inégalité. Les programmations mixtes sont aussi plus fréquentes, avec une part budgétaire plus conséquente que dans le spectacle vivant. Ainsi, en 2018-2019, la part du budget productions/coproductions est presque équilibrée entre direction masculine (36 %), féminine (31 %) et mixte (33 %).

Ce premier graphique affiche les chiffres de la programmation en valeur absolue au cours des deux saisons tous genres confondus :

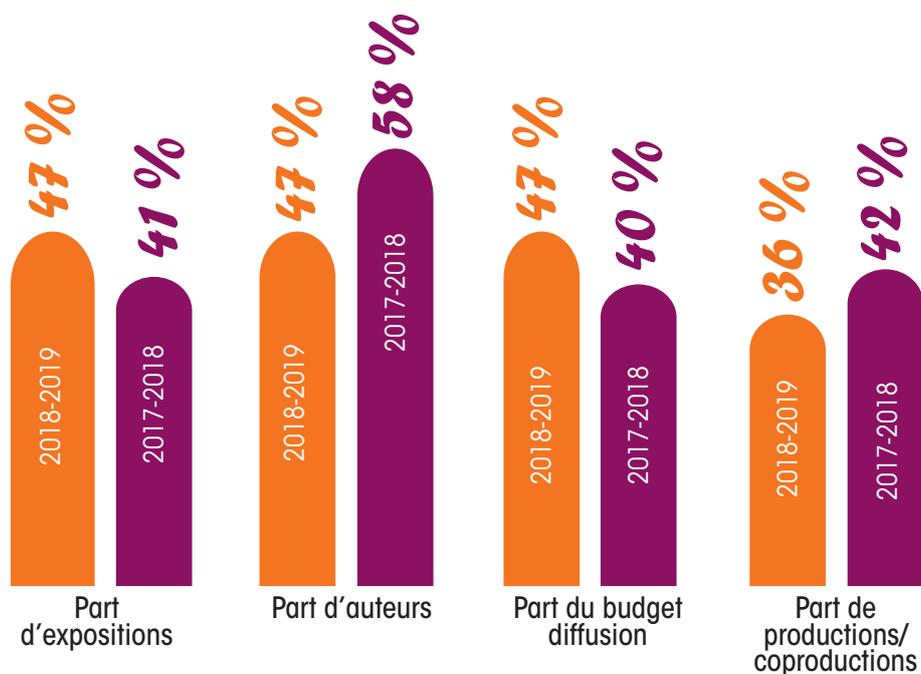


### POURCENTAGE DE FEMMES

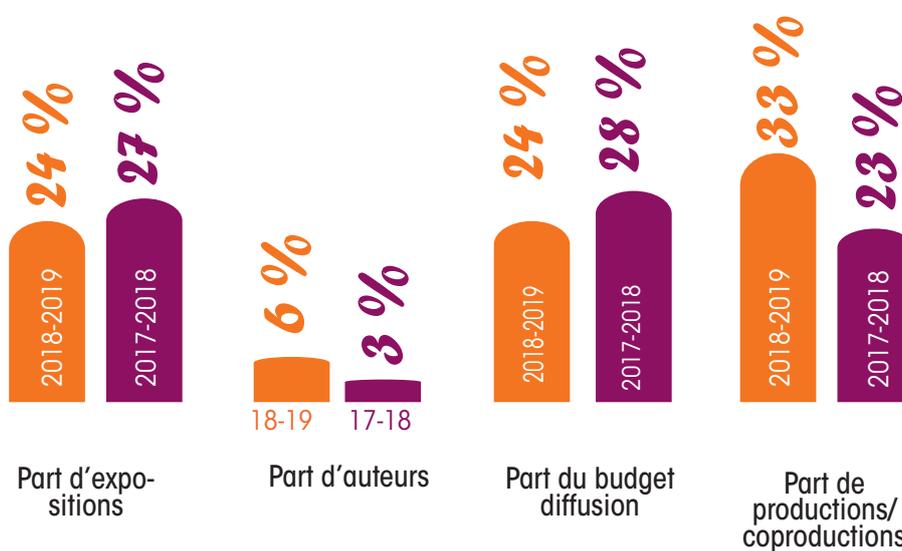




POURCENTAGE D'HOMMES



POURCENTAGE MIXTE



## REMERCIEMENTS AUX RÉPONDANTS À L'ENQUÊTE

### SPECTACLE VIVANT

BELLE ELECTRIQUE • BONLIEU SCÈNE NATIONALE • BRISE GLACE • CCN DE GRENOBLE • CCN DE RILLEUX-LA-PAPE • CDC LE PACIFIQUE • CHÂTEAU ROUGE • COLOC' DE LA CULTURE • COMÉDIE DE CLERMONT-FERRAND • COMÉDIE DE SAINT-ÉTIENNE • COMÉDIE DE VALENCE • DÔME THÉÂTRE D'ALBERTVILLE • ESPACE MALRAUX • GRAME • HEXAGONE DE MEYLAN • LA CASCADE • LA RAMPE D'ECHIROLLES • LE FIL • LES ABATTOIRS • LES ARTS DU RÉCIT • LES INVITS/ LES ATELIERS FRAPPAZ • LUX • MACHINERIE • MAISON DE LA DANSE • MAISON DES ARTS THONON-ÉVIAN • MC2 • MUSICIENS DU LOUVRE • NTH 8 • OPÉRA NATIONAL DE LYON • ORCHESTRE D'Auvergne • ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE • ORCHESTRE NATIONAL DE LYON • PÔLE EN SCÈNES • POP ART /LA COOPÉRATIVE DE MAI • QUELQUES P'ARTS...ET LE SOAR • SÉMAPHORE • SMAC AGGLOMÉRATION LYONNAISE / ÉPICERIE MODERNE • SMAC AGGLOMÉRATION LYONNAISE / LE MARCHÉ GARE • SMAC AGGLOMÉRATION LYONNAISE / LE PÉRISCOPE • SMAC ARDÈCHE • SMAC DE MONTLUÇON – LE 109 • SMAC ROMANS LA CORDONNERIE • TANNERIE • THÉÂTRE D'AURILLAC • THÉÂTRE DE BOURG-EN-BRESSE • THÉÂTRE DE CUSSET • THÉÂTRE DE DIE • THÉÂTRE DE LA CROIX-ROUSSE • THÉÂTRE DE LA RENAISSANCE • THÉÂTRE DE PRIVAS • THÉÂTRE DE VILLEFRANCHE SUR SAÔNE • THÉÂTRE DES ILETS • THÉÂTRE DU POINT DU JOUR • THÉÂTRE DU VELLEIN • TNG / THÉÂTRE NOUVELLE GÉNÉRATION • TNP / THÉÂTRE NATIONAL POPULAIRE • TRAIN THÉÂTRE

### ARTS VISUELS

ARTISTES EN RÉSIDENCE • BF 15 • BIENNALE DE LYON • BIKINI 6 GALERIE D'ART • CAB SITE SOMMITAL DE LA BASTILLE • CAP (CENTRE D'ARTS PLASTIQUES) • CENTRE CULTUREL LE BIEF • CENTRE DU GRAPHISME • CREUX DE L'ENFER - CENTRE D'ART • ESPACE D'ART CONTEMPORAIN LES ROCHES • ESPACE VALLES – CENTRE D'ART • FRAC - AUVERGNE • IAC - INSTITUT D'ART CONTEMPORAIN • L'ASSAUT DE LA MENUISERIE - GALERIE D'ART • LA HALLE – CENTRE D'ART ET MÉDIATHÈQUE • LA SALLE DE BAINS - GALERIE D'ART • LE BLEU DU CIEL - GALERIE D'ART • LE POINT COMMUN- ESPACE D'ART • MAGAZIN – CNAC SITE BOUCHAYER-VIALLET • ROGER TATOR - GALERIE D'ART • SHAKERS - LIEUX D'EFFERVESCENCE • THÉÂTRE DE PRIVAS - GALERIE • URDLA - CENTRE INTERNATIONAL ESTAMPE & LIVRE • VILLA DU PARC - CENTRE D'ART CONTEMPORAIN • VOG DE FONTAINE



**Directeur de la publication :**

Nicolas Riedel, directeur

**Rédacteur :**

Léo Anselme, chargé de mission

**Mise en page :**

Marie Coste

**Crédits icônes :**

Wilson Joseph pour The Noun Project

Cindy Clegane pour The Noun Project

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
**SPECTACLE  
VIVANT**

33 cours de la Liberté

69003 Lyon

04 26 20 55 55

[contact@auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr](mailto:contact@auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr)

[www.auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr](http://www.auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr)



**La Région**   
Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant est soutenue par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le ministère de la Culture / Drac Auvergne-Rhône-Alpes.